

**Compte rendu'**  
**Société canadienne de psychologie (SCP)**  
**Réunion du conseil d'administration**  
**Du 24 au 26 février 2023**

**Le conseil d'administration de la SCP s'est réuni à l'hôtel Westin Ottawa, à Ottawa, en Ontario du 24 au 26 février 2023. À cette occasion, on a abordé les sujets suivants et pris les décisions présentées ci-après :**

- Le directeur des finances a présenté les éléments suivants au conseil d'administration :
  - États financiers non vérifiés du 31 décembre 2022
  - Recommandation du vérificateur aux membres pour 2023
  - Suivi relatif aux niveaux de réserve et à l'excédent budgétaire
  - Suivi relatif au bail du siège social au 141, avenue Laurier
  - Examen du portefeuille d'investissements avec Alex Charette, conseiller en placements de la SCP, conseiller principal en gestion de patrimoine du groupe Charette
  - Rapport du fiduciaire
  - Suivi relatif au programme d'assurance responsabilité professionnelle de la SCP/CSPP
- Associations partenaires de la SCP – le Conseil canadien des départements de psychologie (CCDP), le Conseil des sociétés professionnelles de psychologues (CSPP) et le Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle (CCPPP) ont produit des rapports écrits de leurs activités depuis la réunion du conseil d'administration de la SCP de novembre 2023. Pour en savoir plus sur les activités menées par ces organisations, ainsi que sur la Société canadienne des sciences du cerveau, du comportement et de la cognition (SCSCCC), veuillez visiter leur site Web respectif.
- La présidente a fait le point sur le processus de recrutement du ou de la chef de la direction et sur les prochaines étapes. Un document de transition est également en cours de rédaction pour la personne qui occupera ces fonctions.
- La chef de la direction et les dirigeants ont présenté un rapport d'activités, qui décrit en détail les activités menées par le personnel. Un rapport actualisé sur la gestion des risques, précisant l'état des risques éventuels auxquels est confrontée l'association, a également été présenté au conseil d'administration. Les questions abordées dans le contexte du rapport d'activités étaient les suivantes :
  - Présentation des travaux réalisés avec l'Institut sur la gouvernance pour la mise à jour des règlements d'exploitation actuels et la conception d'un webinaire d'introduction à la gouvernance pour les nouveaux membres du conseil d'administration.
  - Discussion sur les lacunes en matière de politiques et examen de la possibilité de reconstituer le Comité des politiques publiques et de la défense des intérêts.
  - Suivi relatif aux questions qui portent sur le siège social, notamment l'espace de bureau et le renouvellement du bail.
  - Suivi relatif aux postes récemment pourvus, y compris celui de directeur des événements et celui de concepteur graphique.

- Suivi relatif au logo de la SCP et au lancement de la nouvelle image de marque, prévu pour le printemps 2023.
  - Rapport sur les communications qui a été transmis au conseil d'administration.
- Les comités qui constituent les axes principaux de la SCP (science, éducation et formation, pratique) ont présenté leur rapport écrit au conseil d'administration. Dans le cadre de l'examen de la gouvernance, il y aura examen de la forme et de la fonction de tous les comités, y compris pour ces comités. L'objectif poursuivi est l'harmonisation des formes et fonctions.
  - Un suivi a été fait relativement au Comité des Fellows et des prix. Le poste de président n'est plus occupé par l'ancien président et c'est actuellement un ancien membre du Comité qui remplira un mandat de deux ans. Le Comité procédera à un examen des prix actuellement décernés avant l'appel de mises en candidature de 2024.
  - Une motion visant à approuver le budget 2023 de la Section des étudiants a été adoptée.
  - Le mandat de la Section de la psychologie des Noirs a été reçu et examiné; des modifications mineures ont été demandées. Le mandat de la Section des carrières et des professions en psychologie a été reçu et approuvé.
  - Une proposition a été reçue pour changer le nom de la Section du développement adulte et vieillissement. Le conseil d'administration a discuté de la proposition et a demandé des éclaircissements sur la modification de la portée avant l'approbation finale.
  - Une proposition a été reçue de la Section de la psychologie du counseling pour réviser la position de la SCP sur les traitements fondés sur des données probantes. Une motion a été adoptée pour former un groupe de travail et établir un mandat. La Dre Shepherd s'entretiendra avec la Section et enclenchera le processus de composition du groupe de travail.
  - Les faits les plus récents sur le congrès 2023 ont été présentés au conseil d'administration. Environ 1 800 propositions de communications ont été reçues; de nombreuses allocutions sont prévues, y compris les allocutions du président et du président honoraire. Il s'agira d'un congrès en personne, sans volet hybride. Les coûts de l'audiovisuel montent en flèche et la SCP n'est pas en mesure de financer le coût élevé d'une offre virtuelle dans le cadre d'un congrès en personne.
  - Le nombre de membres a encore augmenté en 2023. Leanna Verrucci, directrice du marketing et des communications, et son équipe ont été remerciées pour leur travail acharné.
  - Le Comité de déontologie a présenté un rapport écrit au conseil d'administration.
  - Le Comité sur la réconciliation avec les peuples autochtones (groupe sur le partage des connaissances) a présenté un rapport écrit au conseil d'administration. Il convient de noter en particulier les deux bourses d'études récemment attribuées par le Comité.

**Commented [JT1]:** Is this a typo? I think that Shepherd is correct.

- Le Comité des droits de la personne et de la justice sociale a présenté un rapport écrit au conseil d'administration.
- Le groupe de travail sur la télépsychologie poursuit ses travaux, qui comprennent la consultation des membres et des comités. Une version provisoire sera bientôt soumise en vue de recueillir des commentaires.
- La conseillère en gouvernance de la SCP, Laura Edgar, de l'Institut sur la gouvernance, a passé une journée avec le conseil d'administration dans le cadre de la discussion stratégique. Les sujets suivants ont été abordés :
  - Mandat de la SCP
  - Mise en pratique de la gouvernance
  - Rétroaction du Jury d'agrément et prochaines étapes dans l'approbation de la septième révision des normes et procédures d'agrément
  - Énoncés de position de la SCP
- Une motion a été adoptée pour approuver la révision 2022 des normes d'agrément. Le conseil d'administration a remercié le Jury d'agrément et son Comité de révision des normes pour leur travail rigoureux et d'excellente qualité. Le conseil a notamment fait remarquer que les normes révisées, qui traitent de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, étaient en effet exemplaires par rapport à d'autres professions similaires.
- Les nominations au conseil d'administration ont fait l'objet de discussions, en particulier la reconstitution du Comité des mises en candidature et la révision du mandat du Comité. Une motion a été adoptée pour que le Comité des mises en candidature soit composé d'un représentant des trois comités piliers (science, éducation et formation, pratique), du Conseil des sections, de la Section des étudiants, du Comité des droits de la personne et de la justice sociale et du groupe sur le partage des connaissances pour un mandat de trois ans (mandat de deux ans pour le représentant des étudiants).

La prochaine réunion du conseil d'administration de la SCP aura lieu en juin lors du congrès de la SCP.

---

<sup>1</sup> Compte rendu : document qui résume le contenu d'une réunion; déclaration officielle